

# FOLLOWEFOW

## Le mot du Président

*Cher lecteur,*

*Le secteur vitivinicole européen est l'exemple parfait d'un secteur moderne dont la valeur ajoutée provient des traditions et compétences ancrées dans différents terroirs. Plus de 80% des vins européens sont des vins sous indication géographique (AOC/AOP, IGP) ; leur qualité est mondialement reconnue et leur production ne peut être ni délocalisées, ni copiées. Ce modèle unique repose sur un réseau de petites entreprises dans les zones rurales où il n'y a souvent pas d'alternative à la viticulture. Les vigneron sont des gens de passion qui ont une connaissance approfondie de l'utilisation des sols, des cépages, de la science mais aussi le sens des affaires.*



*Le secteur des vins d'appellation a plutôt bien résisté aux crises agricoles récentes mais il fait aujourd'hui face à des défis majeurs qui nécessitent une réponse au niveau européen.*

*Tout d'abord l'incertitude sur les contours de la future PAC met en péril le développement du secteur des vins IG. La vigne ne peut être exploitée que 4 à 5 ans après avoir été plantée ; la production d'un vin de qualité prend aussi du temps. Les décisions prises aujourd'hui n'auront donc un effet que dans de nombreuses années. C'est pourquoi, le secteur a besoin de visibilité. La réforme de la PAC offre une opportunité de fixer un cadre propice à une évolution positive du secteur. Il existe de réels enjeux qui détermineront la viticulture de demain ; j'en citerai deux qui sont pour nous absolument prioritaires.*

*Premièrement, le maintien des autorisations de plantation. Ce système de régulation de l'offre permet aux viticulteurs non seulement de vivre de leur métier mais aussi d'offrir des produits qualitatifs et compétitifs. C'est un outil essentiel qui permet aux communautés viticoles de gérer ensemble le potentiel productif et de faire des choix adaptés au besoin de chaque région et des marchés. Il permet d'éviter les déséquilibres et ne coûte rien au budget de l'UE ni à celui des Etats membres. C'est un outil de pilotage essentiel.*

*Deuxièmement, l'étiquetage des calories et des ingrédients. Le secteur a fait le choix de la modernité.*

*Nous sommes fiers de nos produits authentiques et il est primordial de maintenir un rapport de confiance et privilégié avec les consommateurs. Notre approche tient compte du caractère atomisé de notre secteur et du défi que représente l'étiquetage pour des opérateurs souvent de petite taille. Les co-legislateurs européens semblent disposés à nous suivre sur un étiquetage sur les bouteilles des valeurs nutritionnelles et un étiquetage des ingrédients qui peut être fait online. Nous nous en félicitons.*

*Le retard pris dans l'adoption de la future PAC et le décalage de son entrée en vigueur à 2021, voire 2022 ou même plus tard préoccupent fortement les producteurs de vin d'appellation. Il y a urgence sur les deux sujets évoqués ci-dessus. Nous estimons donc que le Parlement européen et le Conseil doivent saisir le règlement sur la PAC transitoire pour insérer ces deux problématiques et fixer un cadre permettant au secteur d'y voir plus clair.*

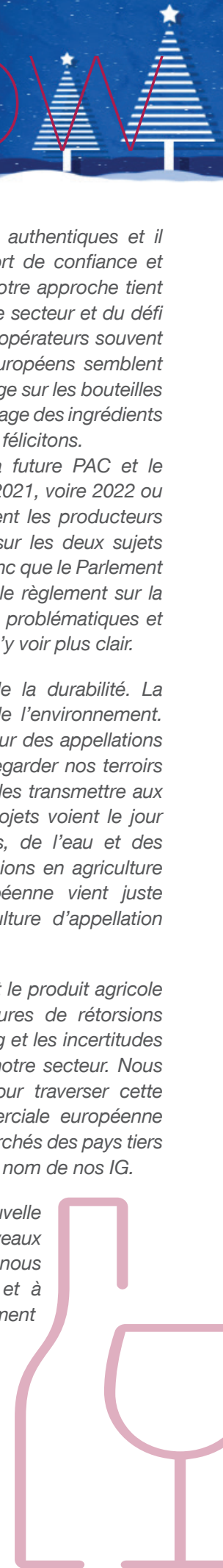
*Le deuxième grand défi est celui de la durabilité. La viticulture a fait le pari du respect de l'environnement. Le développement durable est au cœur des appellations viticoles. Nous nous devons de sauvegarder nos terroirs qui sont le cœur de nos vins et pour les transmettre aux générations futures. De nombreux projets voient le jour pour une meilleure gestion des sols, de l'eau et des pesticides, sans parler des reconversions en agriculture biologique. La Commission européenne vient juste d'annoncer le Green Deal. La viticulture d'appellation souhaite y participer pleinement.*

*Enfin, comme vous le savez, le vin est le produit agricole européen le plus exporté. Les mesures de rétorsions américaines, les troubles à Hong Kong et les incertitudes sur le Brexit pèsent lourdement sur notre secteur. Nous avons besoin de l'appui de l'UE pour traverser cette période difficile. La politique commerciale européenne doit nous permettre d'accéder aux marchés des pays tiers et continuer à nous aider à protéger le nom de nos IG.*

*Nous comptons sur l'appui de la nouvelle Commission européen et sur les nouveaux élus du Parlement européen pour nous aider à répondre à tous ces défis et à saisir les opportunités de développement durable qui se présenteront.*

*Je vous souhaite une très agréable lecture,*

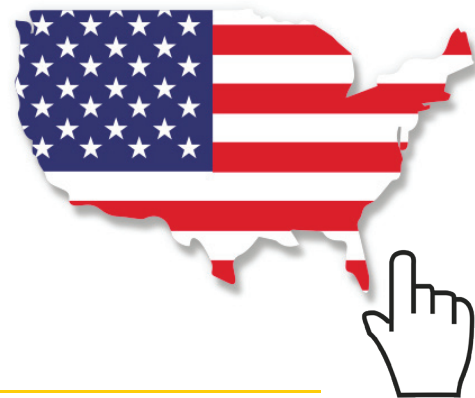
**Bernard Farges, Président d'EFOW**



# Chiffres du mois

## La pertinence du marché américain pour les vins de l'UE

- 1er marché d'exportation des vins de l'UE
- un marché de 3,76 milliards d'euros en 2018
- 28% de nos exportations en volume et 32,5% en valeur



## COMMERCE INTERNATIONAL

### EFOW souhaite une réponse rapide et concrète pour contrecarrer les taxes américaines

La viticulture européenne est une victime collatérale d'un conflit qui ne la concerne pas. Les Etats-Unis représentent le premier marché à l'export pour les vins d'appellation ; se voir imposer des tarifs à 25% « ad valorem » - voir plus - est une réelle catastrophe pour nos produits. EFOW se félicite de l'adoption par le Parlement européen d'une résolution appelant à remédier aux conséquences sur l'agriculture européenne de la décision de l'OMC sur le différend Airbus et des propositions du Commissaire Hogan concernant les aides à la promotion dans les programmes viticoles. Toutefois, EFOW estime que ceci reste insuffisant et qu'il faut du concret à court terme. Il est indispensable que les Etats Membres concernés prennent des mesures concrètes pour aider la filière à faire face aux mesures de rétorsion américaines. Les membres d'EFOW invitent la Commission à modifier dans les plus brefs délais la législation européenne pour permettre aux Etats membres de débloquer des fonds de promotion pour les vins affectés. Ils encouragent l'exécutif européen à lancer une campagne de promotion aux USA et à continuer à chercher une solution négociée pour mettre fin à ce conflit.

### EFOW se félicite de l'accord sur les IG avec la Chine

La Chine est le troisième marché à l'export en valeur pour les vins européens. L'accord UE-Chine sur la protection des Indications Géographiques, conclu en novembre par la Commission européenne, représente une belle

réussite pour l'amélioration de la protection de nos noms sur cet important marché. Actuellement, nous faisons face à d'importantes usurpations et contrefaçons. Nous comptons sur cet accord pour avoir des outils permettant de protéger nos droits. Nous invitons le Conseil et le Parlement européen à le ratifier rapidement afin de lancer la deuxième partie du processus qui prévoit la protection de 175 nouvelles autres IG UE.

### L'accord EU-Mercosur : un bon point d'atterrissage pour les appellations viticoles

EFOW est globalement satisfaite du résultat des négociations. Actuellement, dans cette région, nos noms les plus prestigieux sont usurpés (ex. Champagne, Prosecco, Rioja, Porto, Bordeaux, Margaux, etc.). L'accord permettrait à nos appellations viticoles d'être directement protégées dans ces pays et de bénéficier d'une protection similaire à celle dont nous bénéficions dans l'UE. Il s'agit d'une avancée importante car le Mercosur n'est pas un champion de la protection des IG. De plus, les négociations sur le chapitre vin vont permettre au secteur d'être plus compétitif sur ce marché (i.e. clarté sur les pratiques œnologiques, moins d'exigences en matière de certification...). Enfin, la libéralisation tarifaire devrait permettre à notre secteur de conquérir de nouvelles parts de marché dans la région. Cependant, nous regrettons les concessions sur l'utilisation de certaines de nos mentions traditionnelles. Toutefois, EFOW soutient l'accord et estime qu'il s'agit d'une réussite pour notre secteur.

# Les appellations viticoles réunies à Bruxelles défendent leurs outils et spécificité

Le président et les vice-présidents d'EFOW accompagnés par de nombreuses appellations viticoles se sont déplacés à Bruxelles le **12 novembre** dernier pour un **séminaire avec la DG Agriculture de la Commission européenne sur le commerce international et la viticulture d'appellation**. Lors de cette rencontre, les négociateurs européens ont pu échanger avec les appellations viticoles sur la protection des indications Géographiques et des questions diverses.

EFOW a également organisé un **cocktail au Parlement européen** parrainé par les députés **M. Dacian Cioloș** (RE), **Mme Anne Sander** (PPE) et **M. Paolo De Castro** (S&D). A cette occasion, les membres d'EFOW ont lancé un appel pour l'adoption d'une réforme de la PAC ambitieuse qui renforce le secteur des vins d'appellation d'origine qui est le fer de lance de la viticulture européenne. EFOW a pu constater que le Parlement européen reste un allié de la viticulture de qualité et qu'il a bien saisi les enjeux de notre filière et est prêt à les défendre. EFOW estime qu'à présent, le Conseil doit se mettre à niveau et incite les gouvernements à accélérer leurs négociations sur la réforme de la PAC. EFOW compte sur les Etats membres viticoles pour agir en concertation pour la défense des intérêts du secteur.

## Interviews

**Mme Irène Tolleret, Députée européenne, Renew Europe**

**Madame la Députée, vous avez beaucoup agit pour permettre le renouvellement de l'Intergroupe vin, produits de qualité et boissons spiritueuses, et nous vous en remercions. Quelles devraient être, selon vous, les priorités de l'Intergroupe, notamment sur les aspects viticoles ?**



*La prochaine révision du système d'autorisation de vignobles prévue pour 2023 aura probablement une place privilégiée dans les discussions. En outre, le secteur sera bientôt confronté à d'importants défis, notamment son adaptation au changement climatique, les exigences environnementales de la nouvelle réforme de la PAC, la contribution du secteur au « Green Deal » en général et les attentes sociétales. De plus, l'ouverture de nouveaux débouchés, en particulier dans les pays tiers, devrait être considérée comme un sujet prioritaire tenu compte du poids des exportations sur la rentabilité du secteur.*

**Compte-tenu de l'utilité des échanges entre les députés européens et les secteurs concernés, envisagez-vous de nouvelles modalités de fonctionnement de l'Intergroupe ?**

*En tant que nouveau membre du Parlement européen, je serai complètement ouverte aux suggestions du secteur pour rendre cet Intergroupe aussi dynamique que possible. Si j'étais élue présidente de l'intergroupe, j'essaierais de contacter toutes les parties concernées pour organiser une discussion globale sur les meilleures formules d'organisation afin de répondre à toutes leurs attentes. Je ferais tout mon possible pour changer les horaires des réunions à Strasbourg afin de garantir la participation du plus grand nombre possible de députés et d'améliorer la convivialité.*

**Mme Irène Tolleret**

## “Because origin matters”

EFOW est une association basée à Bruxelles qui représente les vins avec appellation d'origine et/ou indication géographique auprès de l'Union européenne. EFOW est la voix des vins européens d'origine auprès des institutions européennes et internationales; elle milite pour une meilleure protection et promotion des vins d'origine tant au sein de l'UE qu'à travers le monde. Les membres d'EFOW sont les associations nationales en charge des vins d'origine en Espagne (CECRV), en France (CNAOC), en Hongrie (HNT), en Italie (FEDERDOC) et au Portugal (IVDP).

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES VINS D'ORIGINE

18 Place Ambiorix | B-1000 Bruxelles | T +32 2 733 50 60 | info@efow.eu